



INSCRIPTION SAISON 2024-2025

Chère Handballeuse, Cher Handballeur

Tu as reçu un lien, via ton mail, pour remplir un formulaire avec les différentes tâches à effectuer (mais parallèlement, un dossier papier est exigible et au final seul déterminant pour valider l'inscription). Voici plus de détails....

Certificat médical :

Pour la création de licence :

Le certificat médical d'absence de contre-indication **reste obligatoire pour les adultes** et doit être établi après le 1^{er} juin 2024. Il est valable 3 ans.

Pour un renouvellement de licence ou une mutation :

Un simple questionnaire de santé rempli et signé suffit. Pour ceux dont le certificat médical a + de 3 ans, alors il faudra en refaire un chez un médecin. Il doit être établi après le 1^{er} juin 2022.

Procédure pour un renouvellement : (par internet)

Pour la plupart d'entre vous, vous avez reçu un e-mail provenant de Gesthand, intitulé : *FFHB – Création d'une licence / renouvellement d'une licence*

Message dans votre boîte de réception :

NOUVELLE PROCEDURE SIMPLIFIEE POUR
REEMPLIR ET SIGNER LES DOCUMENTS DE
LICENCE !



Cliquer sur le bouton « Compléter le formulaire ». Gest'Hand s'ouvre et vous complétez votre demande de licence. Vous modifiez si besoin les renseignements erronés.

Attention de mettre une adresse mail correcte car tous les courriers vous seront adressés par mail !

Si vous êtes joueur, dans le paragraphe « Pratiquant » joueur avec sa tranche d'âge, vous cochez la catégorie vous correspondant.

Exemple :

- Joueur 12/16 ans

Vous numérisez le certificat médical (ou le questionnaire de santé) que vous trouvez aussi joint à ce document ou sur le site du club <https://prhb.sportsregions.fr/>

La photo d'identité et la carte d'identité ont été saisies la saison dernière, elles sont encore valables si elles apparaissent. En revanche, si elles n'apparaissent pas alors il faut les remettre car trop anciennes.

Vous cliquez sur « suivant », et complétez toutes les informations demandées à chaque onglet.

Le licencié remet au club les documents suivants :

- Charte de bonne conduite remplie et signée
- Paiement de la licence (à l'ordre du PRHB si chèque)
- Cotisation famille OU Don (Voir document ci-après)
- Fiche renseignements (pour les mineurs)

Le club valide la licence dès la réception de tous les documents demandés (paiement compris !)

Procédure pour une création de licence ou une mutation : (par internet)

Vous devez d'abord nous envoyer à cette adresse mail secretairehandrioz@gmail.com les informations suivantes :

Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse et code postal, numéro de téléphone et une adresse mail valide du futur licencié.

Dès réception de tout ceci, nous vous enverrons le mail pour créer votre licence. Vous aurez alors plus qu'à suivre la procédure de renouvellement de licence (voir ci-dessus).

REMARQUES POUR LES JUSTIFICATIFS :

Certificat Médical :

- Soit le formulaire type FFHB avec tampon et signature du médecin.
- Soit sur papier libre avec entête du médecin et la mention "**n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir**" (avec tampon et signature !!)

Cotisation :

Le paiement échelonné est possible (joindre plusieurs chèques, 3 au maximum, avec date d'encaissement au dos). Paiements acceptés : espèces, chèques, coupons sport, chèques vacances. Aucune licence ne sera délivrée sans l'intégralité du règlement !

Photo d'identité :

A joindre au format .jpeg, format de type officiel, ou prenez-vous en photo avec votre téléphone portable (en gros plan). Toutes les licences dont les photos seront mal cadrées et/ou à l'envers seront mises en attente de qualification. Ne scannez pas une photo trop petite qui serait illisible.

PERMANENCES :

Nous espérons que nombre d'entre vous pourrons numériser et remplir ce dossier afin de largement faciliter la tâche au club. Si jamais vous avez des questions ou problèmes, le PRHB met une aide à votre disposition mais attention on ne peut plus rien faire à votre place désormais vous seuls avez la main.

Cyril Poletti le salarié du PRHB vous recevra au 88 rue Charles de Gaulle à Rioz à partir du **Mercredi 14 aout, jusqu'au Mercredi 18 septembre. Voici son numéro en cas de besoin : 06.73.93.75.89**

- Lundi de 13h30 à 16h30 sur RDV
- Mercredi de 13h30 à 16h sur RDV

TARIFS :

Le PRHB a instauré depuis des années une cotisation d'adhésion au club de **35€ par famille (Voir document ci- dessous)** à laquelle s'ajoute le tarif de la licence.

Catégories	Jours	Horaires	Lieu	Tarif LICENCE
Baby-Hand (3 à 5 ans)	Samedi	10h30 – 11h30	Rioz (DOJO)	85 €
Ecole de hand (6 à 9 ans)	Mercredi	15h30 - 16h45	Rioz	125 €
- 11 Garçons	Mercredi	17h - 18h30	Rioz	135 €
- 11 Filles	Lundi	17h - 18h30	Rioz	135 €
- 13 Garçons	Vendredi	17h - 18h45	Rioz	150 €
- 13 Filles	Mardi	17h - 18h30	Rioz	150 €
- 15 Garçons	Mercredi	19h - 20h30	VORAY	160 €
- 15 Filles	Jeudi	18h30 - 20h	Rioz	160 €
- 18 Garçons	Vendredi	20h45 - 22h30	Rioz et Voray	170 €
- 18 Filles	Vendredi	19h - 20h40	Rioz	170 €
Seniors Garçons	Vendredi	20h45 - 22h30	Rioz et Voray	180 €
Séniors Filles	Jeudi	20h - 21h45	Rioz	180 €
Loisirs	Mardi	20h30 - 22h30	Rioz	110 €

ATTENTION : Les horaires et jours sont sous réserve d'acceptation des créneaux par la comcom.

Certains créneaux supplémentaires seront rajoutés parfois durant la saison selon les catégories.

Réduction de 30% de la licence la moins chère à partir de la 3^{ème} licence au sein d'une même famille.

Pour les inscriptions dites "mutation", les frais seront à la charge du (de la) licencié(e).

Nous te rappelons que seuls les adhérents ayant une licence qualifiée, peuvent participer aux championnats !!



COTISATION FAMILLE ou DON AU CLUB ?



Vous avez le choix !

Rappel / La cotisation famille de 35 € a été mise en place il y a plusieurs saisons pour répondre aux besoins de financement de l'association. Elle vient s'ajouter au coût de la licence.

Le Conseil d'Administration du PRHB propose à ses adhérents deux solutions de règlement :

- 1- **S'acquitter de la cotisation famille de 35 €**
- 2- **Soutenir le club en devenant un véritable partenaire grâce à un don minimum de 110 €, dans ce cas un ballon vous sera offert.**

Dans le cadre des dons aux organismes d'intérêt général, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer (case 7 UF de la déclaration).

Il vous est possible de régler en plusieurs fois, merci alors de bien vouloir préciser au dos de chaque chèque, la date à laquelle vous souhaitez qu'il soit encaissé.

Bulletin à joindre à votre règlement

Famille

Prénom(s)

Commune

Nombre de licenciés (es) du foyer

Je règle ma cotisation famille de 35 €

par chèque

en espèces

Je souhaite devenir partenaire du PRHB en versant un don de 110 € ou +

Taille du ballon OFFERT :

par chèque

en espèces

Pour le reçu fiscal nécessaire à la réduction d'impôts :

Nom et Prénom :

Adresse :

DATES OFFICIELLES DE REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Catégories	Jours	Horaires	Lieu
Baby-Hand	Samedi 14 septembre	10h30 - 11h30	Rioz (Dojo)
Ecole de Hand	Mercredi 4 septembre	15h30 - 16h45	Rioz
- 11 Garçons	Mercredi 4 septembre	17h - 18h30	Rioz
- 11 Filles	Lundi 2 septembre	17h - 18h30	Rioz
- 13 Garçons	Vendredi 30 aout	17h - 18h30	Rioz
- 13 Filles	Mardi 3 septembre	17h - 18h30	Rioz
- 15 Filles	Jeudi 29 aout	18h30 - 20h	Rioz
- 15 Garçons	Mercredi 28 aout	17h - 18h30	Rioz
- 18 Filles	Mardi 20 aout	19h - 20h30	Rioz
- 18 Garçons	Mardi 20 aout	19h - 20h30	Rioz
Séniors Garçons	Lundi 19 aout	19h - 20h30	Rioz
Séniors Filles	Lundi 19 aout	19h - 20h30	Rioz
Loisirs	Mardi 10 septembre	20h30 - 22h30	Rioz

Les créneaux officiels en gymnase démarrent à partir du LUNDI 2 septembre.

Dans l'attente de te revoir dans les gymnases, nous te souhaitons de passer de bonnes vacances.

Pour information, tu pourras trouver différents renseignements de notre club sur :

- Notre site : <https://prhb.sportsregions.fr/>
- Notre Instagram : paysriolaishb
- Notre page Facebook : PAYS RIOLAIS HANDBALL



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SPORTIVE



PRHB SAISON 2024/2025

NOM DU LICENCIÉ :

En tant que licencié du PRHB je m'engage à respecter les points suivants :

- Je dois avoir validé et payé ma licence au 30 septembre maximum de la saison en cours OU dans les 10 jours maximum après ma demande de licence.
- Je dois accepter les consignes, remarques positives ou négatives de mon entraîneur lors des entraînements ou matchs.
- Je reste fair-play quel que soit le score, les décisions arbitrales ou autres. Je ne critique donc en aucun cas les arbitres et je salue les acteurs du match lors des protocoles d'avant et après match.
- Je participe aux fonctions de secrétaire ou chronométreur lors des matchs, et aussi j'assure des arbitrages sur des plus petites catégories sur la saison.
- Je me dois de prévenir les coachs de mes possibles retards ou absences.
- Je salue tous les adultes encadrants du club lorsque je les croise au gymnase, même si ce n'est pas mon entraîneur référent.

Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur (qqes exemples ci-dessous)

- Avoir une attitude de respect envers les autres licenciés du club (joueurs, entraîneurs, référents d'équipes, dirigeants...), les adversaires, les arbitres, le public, les locaux (...) ***Sinon une exclusion totale du club pourrait être appliquée.***
- Avoir un comportement correct afin de représenter dignement le club et son image.
- Tout membre de l'association se doit de participer à la vie sportive et extra-sportive du club.
- Tout équipement prêté au joueur doit être rendu à la fin de chaque saison.
- Tout joueur s'engage à participer aux entraînements et aux matchs avec assiduité, à respecter les règles du collectif auquel il appartient.
- Pour les jeunes, les parents seront sollicités lors des déplacements.
- Tout membre de l'association s'engage à respecter les locaux et véhicules mis à sa disposition ainsi que le gymnase que ce soit à RIOZ ou VORAY ou en déplacements.

J'autorise, **Je n'autorise pas,**

Le PRHB à utiliser des photographies prises à l'occasion de manifestations organisées par le club (Com e pour l'album de vignettes par ex) ou fédération ou ligue ou comité départemental et présentant plus de 3 licenciés identifiables.

J'autorise, **Je n'autorise pas,**

Le PRHB à céder mon adresse mail aux différents partenaires du club qui souhaitent partager des informations.

TAILLE DE LA VESTE – Selectionner la taille :

Signature du représentant légal :

Signature du licencié :



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LICENCIÉ(E) MINEUR



NOM DE L'ENFANT :

Responsables légaux :

MERE

Nom marital : Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

**Profession : **Nom de l'entreprise :

Tél. domicile : **Tél. portable :

Tél. travail :

**Mail :

PERE

Nom : Prénom :

Adresse (si différente) :

Code postal : Commune :

**Profession : **Nom de l'entreprise :

Tél. domicile : **Tél. portable : Tél. travail :

**Mail :

Personne à appeler en cas d'urgence (différente des parents)

Nom : Prénom : Lien :

Tél. domicile : **Tél. portable :

(** CHAMPS A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

Certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

Né(e) le (jj/mm/aaaa)

Et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date : (jj/mm/aaaa)

Signature et tampon du praticien :

(Obligatoire)

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

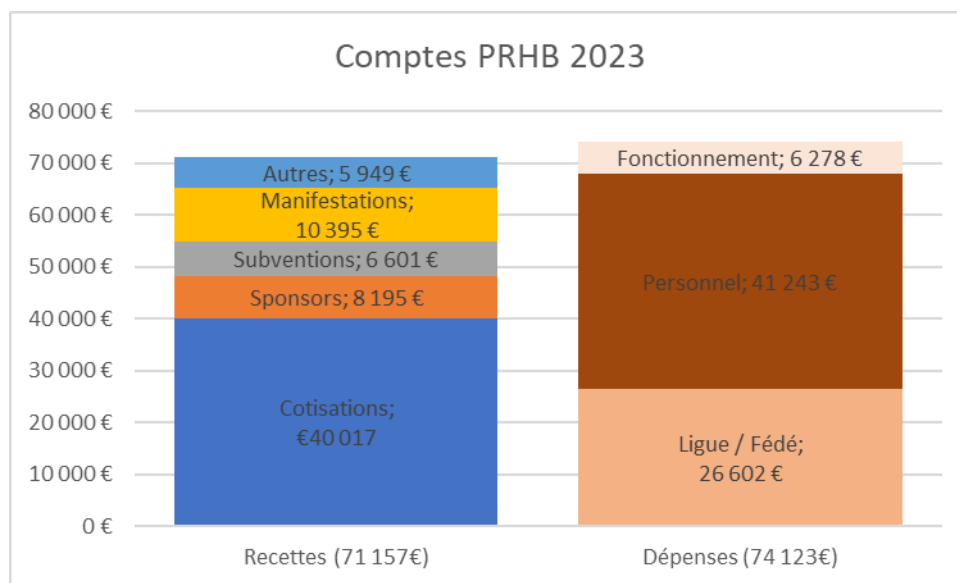
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94 04 6 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

INFORMATIONS BUDGET CLUB

Le budget du club en quelques mots :

Les comptes du club sont réalisés sur l'année civile. Cela fait 2 années qu'ils sont déficitaires (4470 euros en 2022, 2966€ en 2023). En voici le détail :

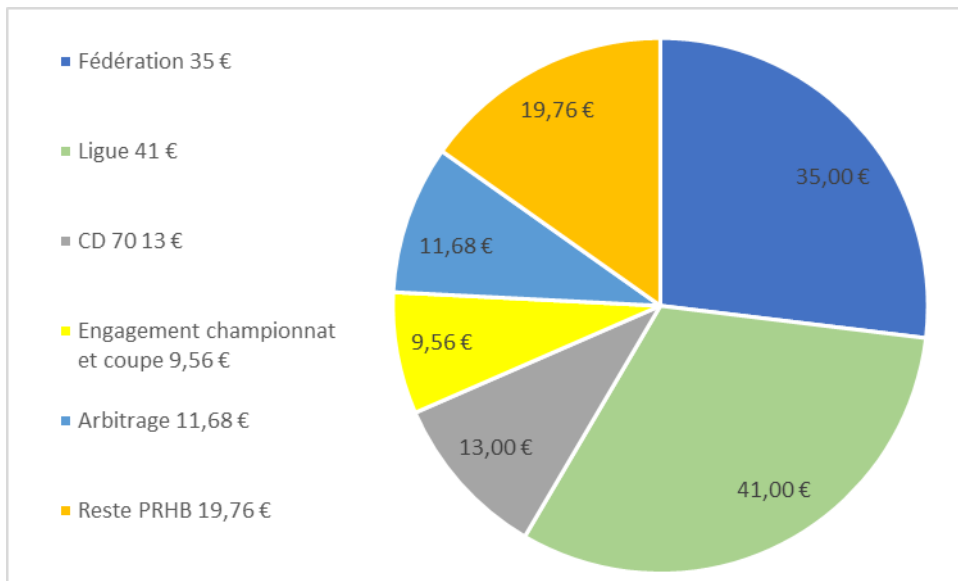


Pour 2024, le budget prévoit également un déficit (De 2000 à 6000 euros selon le profil de la personne qui remplacera Vincent). Le montant des charges étant difficilement réductible, les recettes doivent être augmentées. Le CA a pris la décision de répercuter uniquement la hausse des cotisations de la fédération et de la ligue de Franche Comté.

Toutefois quelques changements concernant la cotisation 2024/2025 :

- L'opération « calendrier » sera remplacée par un album photo type « Panini » (et incluse dans la cotisation, facilitant ainsi la gestion)
- Pour affirmer l'identité du club, une veste de survêtement est incluse dans la cotisation 2024/2025 sauf pour le baby-hand et les loisirs qui sont non compétitifs.

Zoom sur l'utilisation d'une cotisation 2023 (-18) :



Ci-dessus l'exemple de l'utilisation d'une cotisation -18 ans. Sur les 130 euros reçus du licencié, reste moins de 20 euros pour le club, soit environ 900 euros pour cette catégorie (45 licenciés). En achetant un peu de matériel (Ballons, chasubles, ...), il resterait pour payer les salaires maxi jusqu'aux vacances de la Toussaint... **Et après on fait comment ?**

C'est pourquoi nous organisons des manifestations, recherchons des sponsors et demandons des subventions.

ON COMPTE SUR VOTRE MOBILISATION POUR NOS PROCHAINES ACTIONS